

**Logo du RIOCM**

**Diapo 1 : Titre de la formation : PSOC 101 Montréal - Introduction au Programme de soutien aux organismes communautaires en santé et services sociaux**

**Diapo 2 : PRÉSENTATION DU RIOCM**

Regroupement intersectoriel des groupes d’action communautaire en santé et services sociaux

350 membres

Mission : représentation, formation, soutien, conseils, revendication, mobilisation

L’interlocuteur privilégié du CIUSSS pour le PSOC à Montréal

Comité de suivi de la Politique montréalaise pour l’action communautaire

Représentation nationale

**Diapo 3 : DÉROULEMENT**

1. Cadres réglementaires et interlocuteurs
2. Critères d’admissibilités au PSOC
3. Processus d’une première demande
4. Processus annuel des groupes admis
5. Modes de financement en SSS
6. Ressources d’aide
7. Période de questions

**Diapo 4 : LE PSOC C’EST ?**

Programme de financement récurrent à la mission pour les groupes d’action communautaire autonome en santé et service sociaux

**Diapo 5 : L’Action communautaire autonome (ACA) :**

Par et pour les gens de la communauté

Transformation sociale

Améliorer les conditions de vie

Défendre les droits et combattre les discriminations

Participation citoyenne

Amélioration des lois et des politiques publiques

**Diapo 6 : 1- Cadre réglementaire et interlocuteurs**

**Diapo 7 : Tableau des interlocuteurs ou la fête des acronymes**

**Ministère de l’emploi et de la solidarité sociale**

**Politique** de reconnaissance de l’action communautaire

**Cadre** de référence en matière d'action communautaire

**Plan d’action** gouvernemental en action communautaire

Flèche descendante vers

**MSSS- Ministère de la santé et services sociaux**

**Cadre PSOC national (avril 2023)**

Flèche descendante vers

**CIUSSS-Centre Sud**

Cadre PSOC régional

**Ministère de l’emploi et de la solidarité sociale**

flèche à droite bidirectionnelle vers le

**RQ-ACA – Réseau québécois de l’action communautaire autonome**

**MSSS- Ministère de la santé et services sociaux**

flèche à droite bidirectionnelle vers la

**CTROC**

Coalition des tables régionales d’organismes communautaires

et la

**TRPOCB**

Table des regroupements provinciaux d’organismes communautaires et bénévoles

**CIUSSS-Centre Sud**

Flèche à droite bidirectionnelle vers le

**RIOCM**

7 regroupements sectoriels

**Groupes communautaires membres**

flèche montante vers le

**RIOCM**

flèche montante vers la

**CTROC et TRPOCB**

Flèche montant vers le

**RQ-ACA**

**Diapo 8 : La concertation pour un groupe montréalais en ACA**

Image qui explique les différents liens et lieux de concertations possibles pour un groupe montréalais d’ACA en partant du groupe et de ses membres.

**Diapo 9 : 2- Critères d’admissibilité et de maintien au PSOC**

**Diapo 10 : Les 8 critères de l’ACA**

**Les 8 critères de l’action communautaire**

**Action Communautaire :**

1- Être un OSBL

2- Être enraciné dans la communauté

3- Entretenir une vie associative et démocratique

4- Être autonome ou libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et orientations

**Action Communautaire Autonome :**

5- Être dirigé par un CA indépendant du réseau publique

6- Avoir été constitué à l’initiative des gens de la communauté

7- Avoir une mission sociale propre à l’organisme favorisant la transformation sociale

8- Avoir des pratiques citoyennes, des approches larges axées sur la globalité des situations problématiques abordées

**Diapo 11 : Les 4 premiers = Action communautaire**

**Critère 1. Être un organisme sans but lucratif**

* Lettres patentes du Québec
* Partie 3 de la Loi sur les compagnies

**Critère 2. Être enraciné dans la communauté**

* Participer aux événements de quartier
* Réaliser des activités en partenariat
* Être membre d’une concertation / d’un regroupement
* Faire de la publicité locale
* Les gens de la communauté sont impliqués dans l’organisme

**Critère 3. Entretenir une vie associative et démocratique**

* Participation à l’assemblée générale annuelle
* Des personnes visées par les activités sont sur le C.A. (majoritaire), nombre de rencontres.
* Comités de participants
* Activités d’échanges ou de consultation pour les membres
* Pas d’apparence de conflit d’intérêt, les membres du C.A. et la direction.

**Critère 4. Être autonome ou libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations**

* Les membres du C.A. sont élus en assemblée
* Aucun acteur extérieur ne détermine les orientations
* Les politiques relatives aux approches et aux pratiques de l’organisme sont déterminées par l’organisme lui-même et sont le fruit de son organisation et de son expertise.

**Diapo 12 : Les 4 critères supplémentaires de l’action communautaire autonome**

**Critère 5. Avoir été constitué à l’initiative des gens de la communauté**

* Un groupe de personnes s’organise autour d’une problématique donnée et agit sur son milieu.
* Des citoyens ont créé l’organisme (par opposition à des travailleurs du réseau public).
* La création ne résulte pas de l’application d’un programme.
* Une personne n’a pas créé seule l’organisme.

**Critère 6. Être dirigé par un conseil d’administration (C.A.) indépendant du réseau public**

* Aucun siège, incluant les sièges de membres non-votants ou d’observateurs, n’est réservé à une personne représentant une institution publique ou un bailleur de fonds.
* Les personnes qui travaillent pour une institution gouvernementale peuvent siéger au CA en leur nom personnel seulement.

**Critère 7. Avoir une mission sociale propre à l’organisme et favorisant la transformation sociale**

* Ne pas avoir comme seul objectif de fournir des services.
* Agir de manière préventive ou contre les préjugés.
* Viser l’empowerment individuel et collectif.
* Faire de la sensibilisation, de l’éducation populaire, de la mobilisation sociale et de la défense collective des droits.
* Agir pour que la société devienne plus inclusive plutôt que de demander aux personnes exclues de s’adapter.
* Demander des modifications aux politiques publiques.

**Critère 8. Avoir des pratiques citoyennes, des approches larges axées sur la globalité des situations problématiques abordées**

* Agir sur l’ensemble des causes à l’origine de la situation.
* Avoir une approche par et pour.
* Tenir compte de la personne dans son entièreté.
* Faire place à l’initiative citoyenne.

**Diapo 13 : Les 5 typologies (sortes) de groupes**

* Aide et entraide
* Organismes de sensibilisation, de promotion
et de défense des droits
* Milieux de vie et de soutien dans la communauté
* Organismes d’hébergement temporaire
* Regroupements régionaux

**Diapo 14 : La Santé et les Services Sociaux selon le gouvernement**

- Santé et bien-être

- Baisse mortalité, incapacités physiques et handicaps

- Actions de prévention et de promotion

- Protection de la santé publique

- Adaptation/réadaptation + intégration/réintégration sociale

- Équilibre, épanouissement, autonomie des personnes

- Niveaux comparables de santé au sein des différentes populations

**Diapo 15 : Les 26 secteurs**

* Alcoolisme / toxicomanie et autres dépendances
* Assistance et accompagnement/ centres téléphoniques
* Autres ressources jeunesse
* Autres ressources pour femmes
* Autres ressources pour hommes
* Cancer
* Centres d'action bénévole
* Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
* Centre de femmes
* Communautés culturelles et autochtones
* Concertation et consultation générale
* Contraception, allaitement, périnatalité, famille
* Déficience intellectuelle
* Déficience physique
* Maintien à domicile
* Maisons de jeunes
* Maisons d'hébergement communautaire jeunesse
* Maisons d'hébergement pour femmes violentées ou en difficulté
* Maisons d'hébergement pour hommes en difficulté
* Organismes de justice alternative
* Orientation et identité sexuelles
* Personnes démunies
* Santé mentale
* Santé physique
* Troubles du spectre de l'autisme
* VIH-SIDA

**Diapo 16 : Les critères d’exclusion**

* Relève d’un autre ministère
* Congrès, colloques, production de matériel promotionnel
* Activités de recherches
* Acquisition ou la rénovation de biens immeubles
* Redistribution de fonds (fondation)
* Religieux, syndical ou politique
* Ordre professionnel ou regroupement de professionnels/intervenants.
* Inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics
* A manqué à ses obligations antérieurement
* C.A. majorité d’employés ou personnes avec liens conjugaux ou familiaux.
* Coopérative ou économie sociale

**Diapo 17 : 3 - Processus pour une première demande**

**Diapo 18 : Calendrier - demande d’admissibilité**

Ligne du temps :

* Dépôt des demandes : Septembre à novembre année A
* Réponse admissibilité : Mars année B
* Formulaire 1ère demande de financement : Avril année B
* Processus de révision : Avril année B
* Réponse de financement : Entre octobre et décembre année B
* 1er versement : Octobre année B ou janvier année C

**Diapo 19 : Documents à déposer**

* Formulaire
* Historique de l’organisme
* Démonstration du bien-fondé de l’organisme
* Lettres patentes
* Règlements généraux
* Preuve de la tenue d’une AGA
* Rapports d’activités
* Rapport financier
* Prévisions budgétaires
* 3 attestations de collaboration

**Diapo 20 : Révision**

* Contester un refus
* 2 personnes du CIUSSS, 2 personnes des regroupements reconnus
* 30 jours
* Bonne source d’information

**Diapo 21 : 4 - Processus annuel pour les groupes admis**

**Diapo 22 : Calendrier approximatif type**

Formulaire de rehaussement - Décembre – février

Reddition de compte - 3 mois après votre fin d’année financière (juin)

Confirmation de l’indexation - Septembre

Rehaussement - Décembre

Dépôts des 4 versements - Avril; juillet; octobre; janvier

**Diapo 23 : Reddition de compte annuelle**

1. Rapport d’activités
2. Rapport financier
3. Preuve de la tenue de l’AGA : Convocation et ordre du jour, Liste des présences et nombre de personnes, Extrait de la présentation du rapport d’activités et du rapport financier, élections
4. Documents constitutifs modifiés

**Diapo 24 : Reddition de compte non conforme**

* Suivi de gestion
* Retenue de subvention
* Diminution (coupure) de subvention temporaire
* Perte d’accréditation
* Révision

**Diapo 25 : Méthode de répartition des rehaussements**

- $ annoncé dans le budget du Québec

- Le Ministre ou le MSSS décide de critères particuliers

- Le MSSS attribue des montants par région (par nombre de groupes)

- Méthode de répartition dans le cadre régional (CIUSSS)

- Réduction des écarts par typologie

 - Consultation des regroupements régionaux

**Diapo 26 : Méthode préconisée à Montréal : réduction des écarts**

Tableau :

Colonne 1 : Typologie

Colonne 2 : seuils de sous-financement reconnus par le CIUSS Centre-Sud

Aide et entraide : 255 527 $

Promotion – sensibilisation : 255 527 $

Milieu de vie : 425 879 $

Hébergement : 851 760 $

Regroupement : 425 879 $

**Exemple d’application de la méthode de réduction des écarts de financement :**

Colonne 1 : Écart du seuil plancher

Colonne 2 : Pourcentage de rapprochement

Colonne 3 : Argent

81% et plus – 16,5%- 8000 $

Entre 61% et 80% - 14,5%- 7000 $

Entre 41% et 60%- 12,5% - 6000 $

Entre 21% et 40% - 10,5% - 5000 $

20% et moins – 8,5% - 5000 $

**Diapo 27 : 5 - Modes de financement en SSS**

**Diapo 28 : Modes de financements SSS à Montréal (jusqu’au 1er avril 2023)**

**Tableau**

Mode : Mission globale - Logique de relation : Subvention – Pour qui : ACA – Pour quoi : Toutes activités et mission – Par qui : Service régionale – Exemple : PSOC

Mode : Subvention pour activités spécifiques – Logique de relation : Subvention – Pour qui : AC et ACA – Pour quoi : Activités dans le cadre d’un programme – Par qui : Service régional, DRPS – Exemple SCLS, DRSP, petite enfance, ITTSS

Mode : Subvention pour projet ponctuel – Logique de relation : AC et ACA – Pour quoi : Pas normé et rare – Par qui : Service régional, DRSP – Exemple : Fonds d’urgence

Mode : Entente de collaboration – Logique de relation : Baliser des relations sans argent – Pour qui : AC, ACA et autres – Pour quoi : Au besoin – Par qui : Programmes, services des CIUSSS – Exemples : Maison d’hébergement, DPJ

En rouge :

Mode : Entente de service (108) – Logique de relation : Achat /vente de services (entente) - Pour qui : AC, ACA et n’importe qui – Pour quoi : Au besoin – Par qui : Programmes, services des CIUSSS – Exemples : Sites de consommation supervisée

**Diapo 29 : Trajectoires de fonds (chemin) Par qui?**

Dessin d’un chemin sinueux

Point A - Coffre avec argent

Cône orange et escargot

Point B

**Diapo 30 : Dessin trajectoire de l’argent**

Avant : MSSS vers Agence régionale vers pleins de CSSS et vers Groupes

 MSSS vers Agence régionale vers DRSP vers groupes

Aujourd’hui hors Montréal : MSSS vers CISSS et DRSP vers groupes

Aujourd’hui à Montréal : MSSS vers 5 CIUSS dont le CIUSS Centre-Sud - CIUSS centre-Sud vers départements régionaux – 5 CIUSS vers groupes

**Diapo 31 : Financement MSSS à Montréal**

Encadré explication :

Programmes-services :

* + Services généraux
	+ Santé publique
	+ Soutien à l’autonomie des aînés
	+ Déficience physique
	+ DI–TSA
	+ Jeunes en difficulté
	+ Dépendances
	+ Santé mentale
	+ Santé physique

**Dessin : Bulles avec les 5 CIUSS**

* CIUSS Ouest - Programmes-services- Services
* CIUSS Centre-Ouest - Programmes-services- Services
* CIUSS Nord- Programmes-services - Services
* CIUSS Est- Programmes-services- Services
* CIUSS Centre-Sud- Programmes-services- activités et projets- mission- service régional des activités communautaires- DRSP, ses activités et projets - Services

Une question : Impact de la réforme – Projet de loi 15 sur cette structure ????

**Diapo 32 : Groupes d’accompagnement et formation**

**Centre de formation populaire (CFP)**

[Le Centre de formation populaire – Centre de formation populaire (lecfp.qc.ca)](http://lecfp.qc.ca/)

[Activités de soutien – Centre de formation populaire (lecfp.qc.ca)](http://lecfp.qc.ca/services)

info@lecfp.qc.ca ; 514 842-2548

**- Centre Saint-Pierre**

[Centre St-Pierre | On fabrique du sens! (centrestpierre.org)](https://www.centrestpierre.org/)

[Accompagnement | Centre St-Pierre (centrestpierre.org)](https://www.centrestpierre.org/accompagnement)

**514 524-3561, poste 422 ;** **formation@centrestpierre.org**

**- Carrefour de Participation, Ressourcement et Formation (CPRF)**

- [Actuel - Carrefour de participation, ressourcement et formation (lecprf.org)](https://lecprf.org/)

[Accompagnement et autres services - Carrefour de participation, ressourcement et formation (lecprf.org)](https://lecprf.org/services/accompagnement-et-autres-services/)

info@lecprf.org ; 514 526-2673

**- Relais-Femmes**

[Relais-femmes - Carrefour d'expertises en matière de condition des femmes](http://relais-femmes.qc.ca/)

**Téléphone: (+1) 514 878-1212**

**Courriel:** **relais@relais-femmes.qc.ca**

* **COCO (Groupe anglophone) :** The Centre for Community Organizations

**Téléphone : (514) 849-5599 | Gratuit 1 (866) 552-2626**

[WELCOME TO COCO The Centre for Community: https://coco-net.org/](https://coco-net.org/)

**information:**  **info@coco-net.org** **Accompagnement:**[**services@coco-net.org**](https://coco-net.org/contact-us/services%40coco-net.org)

**Diapo 33 : Références**

* **Site du RIOCM :** **Présentation nouveau cadre de gestion ministériel du PSOC et plus :** <https://riocm.org/outil/nouveau-cadre-de-gestion-ministeriel-psoc/>
* **Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) :** <https://santemontreal.qc.ca/professionnels/services-et-outils/activites-communautaires-psoc/>
* **Cadre de référence en matière d’action communautaire (MTESS) :** <https://riocm.org/wpcontent/uploads/2013/09/saca_cadre_reference_action_communautaire.pdf>
* **Cadre de référence régional sur le partenariat avec le milieu communautaire dont les activités sont reliées au domaine de la santé et des services sociaux - Mars 2019** : <https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/outils-services/PSOC/Cadre_de_reference_regional_Mars_2019.pdf>
* **Cadre de gestion régional (Montréal) du PSOC pour l’admissibilité au soutien financier à la mission globale. Version juin 2021 :** <https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/asssm/PSOC/Cadre_de_gestion_du_PSOC__2021_vf.pdf>

**Autres :**

* **Document du RIOCM** : [L'action communautaire autonome en 8 critères - RIOCM](https://riocm.org/outil/laction-communautaire-autonome-en-8-criteres/). Le document sera bientôt mis à jour et réimprimé. Une version accessible sera également disponible sous peu. Une tournée de formation est prévue cette année. Pour plus d’information, contacter Laurence Lagouarde : pratiques@riocm.org
* **Observatoire de l’action communautaire autonome** : [L’Observatoire de l’ACA – Par et pour l’action communautaire autonome (observatoireaca.org)](https://observatoireaca.org/)
* **Politique de reconnaissance et de soutien de l’action communautaire.** Québec (2001) *L’action communautaire : une contribution essentielle à l’exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec* : [Action communautaire > SACAIS – Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (gouv.qc.ca)](https://www.mtess.gouv.qc.ca/sacais/action-communautaire/politique-reconnaissance-soutien.asp)
* **Pratiques d’action communautaire et d'autonomie des destinataires**. (Projet avec le milieu communautaire et Michel Parazelli) : <https://autonomiecommunautaire.uqam.ca/>